

SPÉCIAL MARCHÉ VERTE

Les cahiers

du Canard Libéré



Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

*Mohamed Abdellah Bouhjar, directeur
du CRI Dakhla Oued Eddahab*

**« L'ETAT DOIT
ACCOMPAGNER
L'INITIATIVE
PRIVÉE »**



*Mohamed Abdellah
Bouhjar.*

Nouvelle dynamique dans les provinces du Sud



LE PRINTEMPS DU SAHARA

EDITO

Par
Abdellah Chankou

Le printemps des provinces du sud

La Marche Verte qui a permis de libérer de manière pacifique les provinces du sud a 43 ans. Ce coup de génie de Feu Hassan II, qui a frappé et nourri à la fois l'imaginaire populaire, a contribué à réaliser l'union sacrée de tous les Marocains autour de ces territoires qui après leur évacuation par l'Espagne leur furent disputés par cette entité belliqueuse qu'est l'Algérie au nom du principe d'indépendance du « peuple sahraoui ». Le retour du Maroc à l'Union africaine qui l'a quittée en 1984, savamment orchestré par le Roi Mohammed VI grâce à une diplomatie agissante, a achevé de déstabiliser l'ennemi qui n'arrête pas d'essayer avec sa créature de Tindouf les revers diplomatiques après avoir longtemps profité de cette politique de la chaise vide pour promouvoir à coups de pétrodollars ses thèses anti-marocaines.

Mais ce serait mal connaître la force tranquille du Royaume sûr de son droit et dont la détermination à ne pas abandonner le moindre arpent de son Sahara n'a d'égal que sa résistance remarquable à une guerre d'usure qui lui a été imposée par l'Algérie par Polisario interposé. Tout au long de ces années, l'ennemi, armé de sa diplomatie du chèque nourrie à des valises de pétrodollars, aura expérimenté sans modération sur le front autant régional, européen qu'onusien tout l'arsenal de la provocation et des hostilités : achat des reconnaissances en faveur de la fantomatique RASD, soutien des séparatistes de l'intérieur, provocation d'émeutes au Sahara portées à leur paroxysme avec l'affaire du Gdeim Izik, lobbying auprès des députés européens hostiles à Rabat pour sortir le Sahara de l'accord de l'association entre le Maroc et l'UE et tout récemment

financement d'actions en justice introduites par une obscure association polissarienne pour faire condamner les entreprises occidentales opérant au Sahara. Tout à sa volonté dominante fortifiée par un gros complexe envers le Maroc et ses dirigeants, rejetant le plan d'autonomie généreusement proposée par le Maroc avec l'appui des puissances, l'Algérie a déployé en sous-main tous les moyens imaginables en déplaçant la bataille du terrain politique, puis à

*Ce n'est pas sûr
qu'un régime réputé
n'interagir qu'avec
les coups de poing
saisisse cette énième
main tendue
du Maroc.*

celui des droits de l'homme avant de lui donner une dimension juridique. Entreprises vaines et désespérées, menées inlassablement par une junte militaire aux abois ayant bâti depuis des décennies toute son action diplomatique sur la haine de son voisin qui a pourtant contribué activement à son indépendance en 1962... Or, toutes ces manœuvres, visant à faire douter de la marocanité du Sahara, se sont brisées sur le récif de la conviction solide et inébranlable d'un roi et de son peuple que le Maroc est dans son Sahara et le Sahara dans son Maroc. Tout le reste n'est que mirage!

Cette conviction aura servi de puissant moteur de développement des provinces du sud depuis leur récupération. Du désert hérité du colonisateur espagnol le Maroc a fait

jaillir des infrastructures colossales à coups d'investissements lourds et constants dans tous les domaines : eau potable, électrification, ports, aéroports, santé, éducation, réseau routier, etc... Résultat : les provinces du sud, qui représentent plus de la moitié du territoire national, offrent le visage serein d'une destination pleine de promesses pour l'avenir dans le cadre de la régionalisation qui se profile à l'horizon. Les initiateurs du premier forum d'affaires Maroc-France organisé à Laayoune du 2 au 4 novembre ne s'y sont pas trompés qui agissant en éclaireurs ont rassemblé les opérateurs économiques des deux pays pour explorer ensemble les opportunités d'affaires offertes par divers secteurs : tourisme, agriculture, pêche et énergies renouvelables. Tenue à la veille du 43ème anniversaire de la Marche Verte, ce forum est à la fois un signal fort et symbolique. Il vient confirmer si besoin est que les lignes ont bougé au Sahara marocain; et ce n'est certainement pas les gesticulations désespérées d'une bande de mercenaires créée de toutes pièces qui arrêtera la dynamique des investissements et du développement, pas plus qu'elles ne remettront en cause la véritable identité du Sahara ancrée dans le cœur des Marocains.

Dans son discours du 6 novembre 2018, à l'occasion du 43ème anniversaire de la Marche verte, le souverain a proposé à Alger un dialogue « direct et franc » dans le cadre d'un « mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation. Objectif : « dépasser les différends » qui empoisonnent les relations entre les deux pays depuis plus de 40 ans. Mais ce n'est pas sûr qu'un régime réputé n'interagir qu'avec les coups de poing saisisse cette énième main tendue du Maroc. ■

Sahara : Le défi de la création des richesses

Le nouveau modèle de développement pour les provinces du sud représente une véritable feuille de route pour en finir avec la logique de rente et promouvoir une nouvelle culture où l'incitation à l'investissement productif doit être la priorité des priorités.

Rachid Abbar

Le développement des provinces du sud et leur décollage économique passent sans conteste par une rupture nette avec le système des privilèges et autres prébendes hérité de la politique du Maroc ancien. Si ce système a permis de s'acheter à coups d'agrément la loyauté de certains membres des tribus sahraouies les plus influentes, il est devenu contre-productif, empêchant cette partie du Maroc de prendre son envol et de vivre de ses ressources qui sont loin d'être négligeables.

C'est en étant conscient des limites de cette économie rentière profitant à une poignée de notabilités sahraouies que S.M le Roi Mohammed VI a chargé dès 2013 le Conseil économique, social et environnemental de lui soumettre un nouveau modèle de développement pour les provinces du sud fondé sur la valorisation de ses divers atouts à travers l'investissement productif, créateur de valeur pour tous.

Ceci passe comme l'a indiqué le Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans son rapport par l'instauration d'un modèle de gouvernance basé sur la création de richesse. Un modèle visant à impulser une dynamique de développement intégré en provoquant des changements structurels sur les plans des politiques sociales, sectorielles et en matière de gouvernance, de telle sorte d'encourager les initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'économie solidaire, tout en ne perdant pas de vue la nécessité d'une gestion rationnelle et efficiente des ressources naturelles.

Depuis, il y a eu de nombreux chantiers et projets structurants au nombre de 227 dont près de 25 ont déjà été finalisés lancés dans les provinces du sud en vue de la réalisation sur le terrain de ce nouveau modèle de développement. C'est dans cette optique que plusieurs conventions-cadres ont été signées devant le souverain à Laayoune en



Sahara marocain : Des villes sorties du désert grâce à un effort public colossal et continu.

2015 et en 2016 à Dakhla. Budget total : quelque 71 milliards de DH. Une manne colossale destinée essentiellement aux infrastructures (énergies renouvelables, voirie, réseau électrique et eau potable, transport, dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation, barrages, écoles, facultés, hôpitaux, technopole, etc...). Les besoins sont tellement importants qu'une rallonge de 9 milliards de DH a été débouquée.

Gisements

Aucun secteur n'échappe à cette dynamique tous azimuts insufflée au processus de développement dans cette partie du Royaume promise à un avenir rayonnant. Entre mer et désert, Dakhla avec son climat tempérée toute l'année est devenue une destination de choix pour les amateurs du Kit surf. En plus du tourisme, cette ville tire sa

prospérité de sa filière halieutique mais aussi de son activité agricole. En fait, les provinces du sud ont, depuis leur récupération en 1975, toujours bénéficié d'une attention particulière des pouvoirs publics qui ont mis les bouchées doubles pour les urbaniser à coup de budgets considérables. Mais au bout de la chaîne, les résultats en termes de créations d'emplois et de richesses restent infimes et très en-deçà des attentes. C'est pour cela que le grand défi aujourd'hui est de capitaliser sur cet effort public colossal pour donner naissance de manière volontariste et à marche forcée à un secteur économique digne de ce nom. L'Etat, qui reste le premier employeur et le premier investisseur dans les provinces du sud dont il contribue au PIB à hauteur de 30%, est appelé à doter le Sahara d'une politique d'investissement attrayante pour le secteur privé. Dans ce cadre, une initiative

privée, encadrée, voire orientée par l'Etat est nécessaire. Induire une croissance endogène dont parle le CESE et résorber le chômage des jeunes qui y est plus important que dans les autres régions sont à ce prix. Faire du Sahara un hub régional pour l'Afrique subsaharienne le nouveau pôle de croissance c'est possible. Cet Eldorado à faire émerger peut séduire les jeunes des autres parties du Maroc désireux d'améliorer leur situation socio-économique ou en quête d'opportunités dans tel ou tel secteur. Tourisme, agriculture, pêche, valorisation du poisson, énergies renouvelables et agriculture. Autant de secteurs qui recèlent de grands gisements d'emplois et de richesses. Le premier forum d'affaires Maroc-France organisé du 2 au 4 novembre à Laayoune à l'altitude de cette hirondelle qui fera le printemps du Sahara marocain. ■

Entretien avec Mohamed Abdellah Bouhjar, directeur du Centre Régional d'Investissement de la région de Dakhla Oued Eddahab

« L'Etat doit accompagner l'initiative privée dans la région »

Dans cet entretien, Mohamed Abdellah Bouhjar, directeur du Centre Régional d'Investissement (CRI), explique les atouts qui qualifient la région de Dakhla-Oued Eddahab de devenir un pôle économique de premier plan.

**Propos recueillis par
Jamil Manar**

La région Dakhla Oued Eddahab commence à prendre son envol. Quels sont les ressorts de cette dynamique ?

Comme vous le savez, notre région, qui représente un passage obligé entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne, possède un potentiel de développement important et diversifié : Pêche, tourisme, agriculture et énergies renouvelables. Ce sont ces atouts qui la positionnent naturellement à être une destination idéale pour les investisseurs nationaux et étrangers. Pour renforcer cette vocation, l'Etat a lancé récemment un plan ambitieux dans le domaine des infrastructures de base : réseau routier, plateformes portuaire et aéroportuaire, électrification, eau potable, mise à niveau urbanistique, etc...

Qu'est ce qui manque encore à la région pour séduire davantage les investisseurs ?

Ce qui fait encore défaut c'est une feuille de route commerciale et industrielle claire pour la région. Nous attendons aussi l'aboutissement d'un certain nombre de pro-

jets structurants du contrat-programme signé en 2015 devant S.M le Roi Mohammed VI comme le raccordement de Dakhla au réseau électrique national et l'entrée en fonction du dispositif des énergies renouvelables. Ces chantiers stratégiques sont de nature à booster le secteur halieutique qui génère déjà un chiffre d'affaires annuel de 2,47 milliards de DH et favoriser le développement du tourisme où la région possède des avantages indéniables grâce à son littoral et à son désert qui sont époustouffants.

Quels sont selon vous les préalables pour l'émergence d'un secteur privé actif dans la région ?

L'Etat a consenti des efforts colossaux en décidant de prendre en charge le financement des grands projets. Mais sans un accompagnement, voire une orientation de l'initiative privée, il serait difficile, conformément à la volonté royale, de créer de la richesse à l'échelle régionale avec des emplois pour les jeunes à la clé. En un mot, le secteur privé a besoin dans un premier temps de soutien pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle au service du développement de l'économie régionale.



Mohamed Abdellah Bouhjar, directeur du CRI de Dakhla.

Quels sont les autres freins qu'il faut encore lever ?

Il n'y a pas de freins dès lors que le souverain a donné ses instructions pour que les provinces du sud en général puissent disposer d'un nouveau modèle de développement profitable à l'ensemble de la population. Reste cependant à régler des problèmes liés à la programmation, au financement des projets en vue d'accélérer la cadence. Dans ce cadre, le Conseil de la région se montre très actif et apporte son appui avec son Programme de développement régional (PDR) qui se veut une espèce de vigie en matière des investissements.

Etes-vous satisfait du niveau de connexion de la région dans le domaine du transport ?

Le transport aérien joue un rôle très important dans le désenclavement de la région Dakhla Oued Eddahab qui bénéficie de vols quotidiens reliant particulièrement Dakhla à Casablanca.

Tout récemment, le Conseil de la région Dakhla Oued Eddahab a signé une convention avec la compagnie Air Arabia qui a également élaboré une offre aérienne intéressante pour d'autres villes comme Agadir, Fès Marrakech et Tanger.

Que pensez-vous de la réforme des CRI qui verra bientôt le jour ?

La simplification des procédures figure au menu de cette réforme. Cela devra passer par l'accélération du processus de déconcentration, parallèlement à l'adoption de nouvelles mesures incitatives par voie législative. La simplification touche différentes procédures, notamment la lutte contre les abus, via une loi sur l'obligation d'exécution, en plus du règlement des délais de délivrance des autorisations. L'objectif étant d'en finir avec certaines pratiques malsaines qui mettent les bâtons dans les roues des investisseurs. ■



L'équipe du CRI de Dakhla.

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable



Plan d'autonomie : Mode d'emploi

La proposition marocaine d'autonomie du Sahara constitue une chance historique pour sortir définitivement d'un conflit factice créé par l'Algérie et offrir aux populations sahraouies la possibilité de gérer elles-mêmes leurs affaires via des instances démocratiquement élues.

Rachid Abbar

Si la proposition marocaine d'autonomie pour le Sahara suscite un enthousiasme de plus en plus grandissant auprès de la communauté internationale, ce n'est pas seulement parce qu'il s'inspire des propositions pertinentes de l'ONU. Ce n'est pas seulement parce qu'en face, il y a le Polisario et son sponsor algérien qui ne proposent rien d'intéressant et qui restent campés sur des thèses dépassées, ni réalistes, ni réalisables et porteuses d'instabilité pour toute la région. Le camp adverse c'est le statu quo, la tension permanente et l'aventure alors que le Maroc avec sa proposition, qualifiée de positive par la communauté internationale, se tourne vers l'avenir, la stabilité et la sécurité.

L'intérêt du plan d'autonomie marocain, destinée à mettre définitivement fin à un conflit factice qui n'a que trop duré, réside aussi et surtout dans son aspect porteur d'un avenir économique et social pour les populations du Sahara. Cette option de ni vainqueur ni vaincu présente par ailleurs l'avantage de garantir à tous les Sahraouis de l'intérieur comme de l'extérieur une bonne représentation sans discrimination ni exclusive, dans les instances et institutions de la région. Comment? Les habitants pourront gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs affaires à travers des organes législatif, exécutif et judiciaire dotés de compétences exclusives. Elles disposeront des ressources financières nécessaires au développement de la région dans tous les domaines et participeront, de manière active, à la vie économique, sociale et culturelle du Royaume.

Dans le cadre de l'autonomie, l'Etat transfère toutes ses compétences sauf dans les secteurs régaliens liés aux attributs de souveraineté, notamment le drapeau, l'hymne national et la monnaie, les attributs liés aux compétences constitutionnelles et religieuses du Roi, commandeur des croyants

et garant de la liberté du culte et des libertés individuelles et collectives, ceux de la sécurité nationale, la défense extérieure et de l'intégrité territoriale, les relations extérieures ou encore l'ordre juridictionnel du Royaume. A part ces domaines réservés, tout est négociable.

L'initiative marocaine, forte de son esprit d'ouverture, tend à créer les conditions d'un processus de dialogue et de négociation débouchant sur une solution politique mutuellement acceptable. Ainsi, le statut d'autonomie, résultat d'un compromis, pourrait le moment venu être amélioré.

Dans le respect des principes et des procédures démocratiques, les populations de la Région autonome du Sahara, agissant par l'intermédiaire d'organes législatif, exécutif et judiciaire auront, dans les limites territoriales de la Région, la compétence notamment dans les domaines de l'administration locale, de la police locale et des juridictions de la Région. Ils pourront également planifier les politiques régionales en matière de dévelop-

pement économique comme la promotion des investissements, le commerce, l'industrie, le tourisme, et l'agriculture.

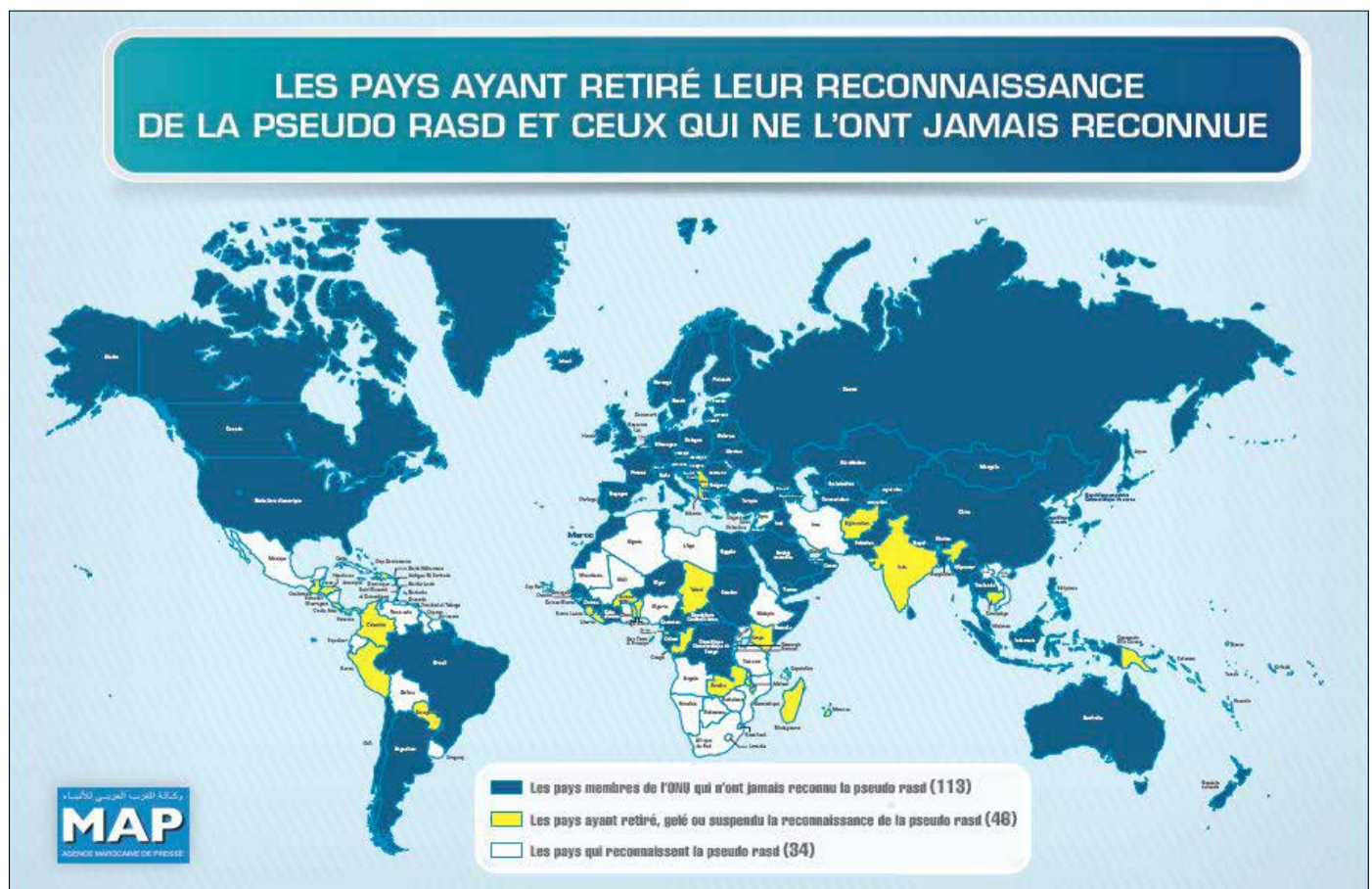
La région devra, elle-même, gérer son budget et sa fiscalité. Sans oublier les infrastructures : l'eau, les installations hydrauliques, l'électricité, les travaux publics et le transport. Ou encore le social : l'habitat, l'éducation, la santé, l'emploi, le sport, la sécurité et la protection sociales. Les autorités régionales devront aussi s'atteler à élaborer leur propre politique culturelle, y compris la promotion du patrimoine sahraoui hassani.

Ressources

Pour ce faire, la région autonome du Sahara disposera des ressources financières nécessaires à son développement dans tous les domaines. Ces ressources seront notamment constituées par les impôts, taxes et contributions territoriales édictés par les organes compétents de l'instance régionale, ou encore les revenus de l'exploitation des

ressources naturelles affectés à la Région. Il y a aussi la partie des revenus des ressources naturelles situées dans la Région et perçus par l'Etat et les ressources nécessaires allouées dans le cadre de la solidarité nationale, sans oublier les revenus provenant du patrimoine du Sahara.

Rejetée par les séparatistes et leur géniteur algérien qui rêvent d'indépendance, l'Initiative marocaine est le maximum que peut concéder le Maroc. Pour tenter de rapprocher les positions de tous les protagonistes du dossier, l'émissaire de l'ONU pour le Sahara, l'Allemand Horst Köhler, a invité le Maroc, l'Algérie, le Front Polisario et la Mauritanie à des discussions les 4 et 5 décembre 2018 à Genève. Principal protagoniste du conflit dont il est le géniteur du temps où Bouteflika était ministre des Affaires étrangères, Alger a accepté de prendre part à cette table ronde mais «en tant que pays voisin et observateur». Autrement dit, la mauvaise foi et la duplicité algériennes continuent. ■



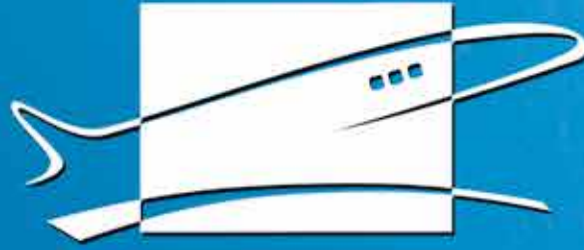
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DAKHLA OUED EDDAHAB
CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT
REGION DE DAKHLA OUED EDDAHAB

DAKHLA OUED EDDAHAB TERRE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

الداخلة وادي الذهب
أرض الإستثمار و التنمية المستدامة



المركز الجهوي للإستثمار
جهة الداخلة وادي الذهب
Centre Régional d'investissement
Région de dakhla Oued Eddahab



المكتب الوطني للمطارات
Office National Des Aéroports

Bienvenue à l'aéroport Marrakech Menara



www.ona.ma